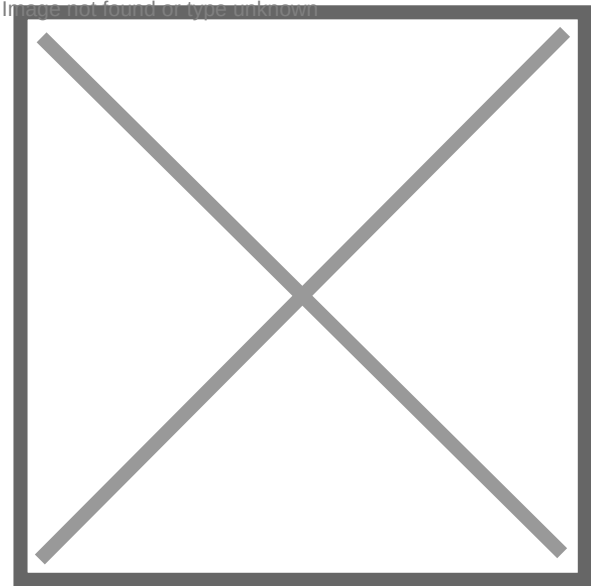




Problème de clauses de contrat de travail

Par **seb 2053**, le **22/06/2012** à **16:14**

Bonjour, mon patron possède une société A pour laquelle je travaille et j'ai signé un contrat de travail indéterminé. mais hier il m'a demandé d'aller travailler quelques heures dans une autre société B qu'il vient de créer est-ce légal ou pas ? merci pour vos réponses.

Par **pat76**, le **22/06/2012** à **16:24**

BonjourrrrrPas très légal surtout s'il ne facture pas à sa seconde société les heures de travail que vous aurez effectuées alors que vous êtes salarié de la première société.